



MAIRIE DE NANTERRE

Nanterre, le 26 octobre 2018

Communiqué de presse

Une nouvelle étape franchie pour la rénovation du Parc Sud et des Tours Aillaud à Nanterre

Le vendredi 19 octobre, un jury composé de représentants du préfet des Hauts de Seine, de la ville de Nanterre, du territoire Paris Ouest La Défense, de l'office municipal HLM de la ville de Nanterre, de l'office départemental HLM Hauts-de-Seine Habitat, de la Splna et de deux représentants des habitants, membres des amicales de locataires, a décidé d'engager des négociations exclusives avec le groupement Cogedim Grands Projets, et Histoire et Patrimoine pour travailler à l'élaboration d'un projet d'avenir du secteur des Tours Aillaud à Nanterre.

Ce groupement, qui intègre notamment une équipe de conception urbaine, architecturale et paysagère les agences LAMT, AIA Architectes Ingénieurs, atelier Monchecourt & co, l'agence Grand Public spécialisée dans la participation citoyenne, ainsi qu'une diversité de partenaires, a été choisi à l'unanimité moins une abstention.

Ce choix d'un groupement, intervenu à l'issue d'une procédure d'appel à manifestation d'intérêt, marque une nouvelle étape dans l'avancement du projet de rénovation du quartier Parc Sud, qui constitue le plus grand quartier de Nanterre.

Depuis plus d'un an, le quartier du Parc Sud a entamé une transformation profonde qui lui donnera un nouveau souffle pour les décennies à venir. Les travaux ont débuté avec la rénovation du marché Pablo Picasso et la transformation de ses abords et du centre commercial.

Pour répondre aux difficultés et aux attentes exprimées par les habitants, la ville et les bailleurs sont mobilisés pour engager des actions permettant à ce quartier de redevenir un quartier pour tous, agréable à vivre. C'est dans cette optique que la ville de Nanterre, en lien étroit avec ses partenaires, a travaillé à l'élaboration d'un projet destiné à changer significativement l'image du Parc Sud, notamment les Tours nuages, phare de l'architecture moderne, construites par l'architecte Émile Aillaud.

Dès le départ, ville, habitants et partenaires ont été convaincus que la mixité sociale et la mixité des usages seraient le vecteur de ce changement tant attendu. Un Appel à Manifestation d'Intérêt a donc été lancé pour que plusieurs groupements fassent part de leurs idées et solutions d'avenir pour le secteur des Tours Aillaud.

La volonté d'associer les habitants à toutes les étapes de ce projet a été respectée. Le jury s'est prononcé à la suite de six ateliers publics qui ont accueilli plus de 400

participants, de plusieurs rencontres avec les amicales de locataires, d'une exposition présentant le programme global de renouvellement urbain, dont les deux projets de changement d'usage.

A l'issue de cette large concertation, le choix du jury s'est notamment fondé sur des propositions donnant une place importante à l'arrivée de services nouveaux pour les habitants : un cabinet médical, des lieux de formations, des espaces de convivialité, une ferme urbaine, et des espaces extérieurs retravaillés, plus animés, chaleureux et mieux connectés les uns aux autres.

D'ici 2030, six tours (N°1, 29, 24, 17, 151 et 123), verront une évolution de leur usage d'origine. Pour l'essentiel, cette évolution se traduira par une offre de logements en accession à la propriété, ainsi que l'installation de petites entreprises, des espaces de coworking, des activités de service et de développement culturel génératrices d'emplois.

Enfin, Le groupement retenu devra porter une attention particulière à la qualité patrimoniale des tours d'Emile Aillaud et aux atouts paysagers et artistiques du jardin, qu'il propose de transformer en douceur. Le Parc André Malraux s'ouvrira ainsi sur l'Avenue Pablo Picasso en ne recourant à la démolition d'une seule tour, située 121 avenue Pablo Picasso.

Comme la ville de Nanterre s'y était engagée, le relogement engendré par ce projet se fera sur la base du volontariat. Tous les locataires concernés qui voudront continuer d'habiter dans les Tours Aillaud ou dans le quartier du Parc le pourront. Les locataires des tours impactées qui voudront habiter un logement social neuf auront une proposition de relogement dans le quartier des Groues.

Mais le travail sur le contenu du projet ne s'arrête pas là. Les négociations entre le groupement retenu, la ville de Nanterre, les bailleurs et les partenaires vont se poursuivre en y associant étroitement les habitants.

Dès le second trimestre 2019, au cœur du secteur des Tours Aillaud, les riverains du Parc Sud pourront se rendre à la maison des habitants, lieu de vie dédié à l'animation des premières transformations du quartier. C'est au sein de cet espace de vie que les habitants viendront s'informer, débattre et, bien évidemment, enrichir les propositions du groupement.

De bout en bout, ce projet d'avenir sera celui des habitants.